

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2019

## Administration générale

1. **La séance a été ouverte** à 20 h en présence de cinq (5) personnes du public. En l'absence maire Serge Dubé, c'est le conseiller André St-Louis qui agit à titre de maire suppléant.
2. **L'ordre du jour** a été adopté à l'unanimité.
3. **Les procès-verbaux** des séances extraordinaires du 2, du 20 et de 23 décembre ont été adoptés à l'unanimité. Quant au procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre, son adoption a été reportée à la prochaine séance.
4. **Un relevé de la correspondance reçue** depuis la dernière réunion a été déposé.
5. **Les comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité de renouveler pour l'année 2019, auprès de notre assureur *La Mutuelle des Municipalités du Québec*, **les assurances générales de la Municipalité en y incluant aussi l'église**. Au sujet de ce dernier bâtiment, il a été résolu de choisir de l'assurer pour une valeur d'environ 2 900 000 \$, au lieu d'une valeur d'environ 9 000 000 \$.
7. Il a été résolu à l'unanimité de renouveler, pour la période s'étendant du 1er janvier 2019 au 30 avril 2020, **le contrat d'assurances collectives pour les employés municipaux**.
8. Il a été résolu à l'unanimité de renouveler **l'adhésion du directeur général de la Municipalité à son association professionnelle** pour l'année 2019.
9. Il a été résolu à l'unanimité de renouveler pour l'année 2019, pour un coût total de 15 211,31 \$ taxes en sus, **nos contrats de services avec PG Solutions inc. au sujet de logiciels spécialisés pour le monde municipal** et aussi pour du soutien au niveau des équipements informatiques de la Municipalité.
10. Le Conseil a résolu à l'unanimité de **féliciter madame Nancy Morin** et toute son équipe pour l'organisation du défilé de Noël du 9 décembre dernier.
11. Il n'y avait pas d'autre information particulière à transmettre au public.

## Sécurité publique

12. Il a été résolu à l'unanimité de procéder à **l'achat de divers items pour le service de sécurité incendie** (treuil, casques, habits de combat, ...) pour un total d'environ 4 360 \$.
13. Il a été résolu à l'unanimité de renouveler **l'adhésion du directeur du service de sécurité incendie à son association professionnelle** pour l'année 2019.

14. Il a été résolu à l'unanimité d'ajuster **le salaire horaire du directeur du service de sécurité incendie**, qui agit sur une base intérimaire, avec le taux horaire prévu à l'entente fixant les conditions du personnel cadre.
15. Les pompiers de Saint-Paulin effectuent bénévolement diverses tâches à la caserne durant la saison froide comme, par exemple, du déneigement devant les portes. En reconnaissance, il a été résolu à l'unanimité de **verser la somme de 1 200 \$ à l'Association des pompiers de Saint-Paulin** pour l'année 2019.
16. Il a été résolu à l'unanimité de permettre à l'Association des pompiers de Saint-Paulin **d'utiliser sans frais la grande salle du Centre multiservice Réal-U.-Guimond** pour y tenir une activité-bénéfice au profit de l'Association.
17. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, a informé le public :
  - qu'une réunion concernant le dossier de la protection animale a eu lieu le 11 janvier dernier;
  - que le 23 janvier 2019, à 19 h, aura lieu une rencontre régionale concernant le projet de regroupement des services de sécurité incendie au Centre multiservice Réal-U.-Guimond.

### **Transport**

18. Il a été résolu à l'unanimité d'entériner le protocole d'entente avec la *Corporation de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé* concernant **la mise en place d'un abris-bus à Saint-Paulin**.
19. Il a été convenu de remettre à une prochaine séance le dossier du projet de déploiement de bornes électriques.
20. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

### **Hygiène du milieu**

21. Il y a eu un problème à la station de pompage de la rue de la Station, le 22 décembre 2018. Cette station compte deux pompes. Alors que la première était en réparation, la seconde a brisé, laissant la station sans pompage. **Étant donné la période où le bris est survenu et l'urgence de la situation, des consultations auprès du maire ont été effectuées par le service des travaux publics et l'administration, et les mesures nécessaires ont été prises.** En conséquence, il a été résolu à l'unanimité de ratifier les actions posées pour répondre à cette situation urgente, de rembourser à l'inspecteur municipal la dépense de 6 660,02 \$ (taxes incluses) qu'il a assumée personnellement pour la location d'une pompe d'urgence et d'autoriser la réparation de la pompe qui a brisé.

22. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le public :
- que nous avons reçu, de la part du gestionnaire des cours d'eau à la MRC, de l'information concernant la procédure à suivre pour l'entretien des cours d'eau et la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) et son cadre réglementaire actuel;
  - que le rapport produit par l'*Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie* au niveau de l'efficacité énergétique de nos bâtiments, visités par un spécialiste, a été déposé;
  - que nous avons reçu, du ministère de l'Environnement une réponse quant à notre résolution d'élaborer un Plan d'action pour répondre aux exigences du Ministère relativement à la protection de nos sources d'eau potable.

### **Santé et bien-être des citoyens**

23. Le Conseil a approuvé à l'unanimité **les prévisions budgétaires 2019 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Paulin**; on prévoit un versement de 8 210 \$ de la Municipalité à l'organisme afin de contribuer à balancer cet exercice budgétaire.
24. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

### **Aménagement, urbanisme et zonage**

25. Il a été résolu à l'unanimité de verser au **Comité industriel de Saint-Paulin** la première tranche de la subvention 2018 qui s'élève à 11 452,59 \$.
26. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, informé le public que la Municipalité a reçu, de la part de la CPTAQ, un compte rendu du cheminement de sa demande concernant l'autorisation pour l'implantation d'un écocentre municipal; notre demande devrait être acceptée.

### **Culture, loisirs et sports**

27. Il a été résolu à l'unanimité de renouveler pour l'année 2019, pour un coût total de 538,50 \$ taxes en sus, **le contrat de services de soutien technique informatique pour la bibliothèque municipale**, avec *CPU Service d'ordinateur inc.*
28. Il a été résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat pour **la réfection de la toiture du Centre multiservice Réal-U.-Guimond** à *Les Entreprises Auclair* de Saint-Paulin, le seul soumissionnaire, pour un montant total révisé de 70 775 \$, taxes en sus.
29. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, a mentionné le dépôt du document *Portrait régional des camps de jour été 2018*, préparé par l'URLSM.

### Autres sujets

30. À **la parole au public**, les citoyens présents sont intervenus :

- M. Michel Puzé a adressé des félicitations pour l'entrepreneur qui s'occupe du déneigement des chemins car il trouve que le travail est bien fait;
- M. Puzé et M. Charles Trudel ont demandé des précisions au niveau de la compensation pour les matières résiduelles qui est maintenant exigée pour les résidences secondaires et pour les unités d'évaluations qui ont une bâtisse;
- M. Gabriel Sicotte est intervenu sur plusieurs sujets :
  - des remerciements pour les démarches faites par la Municipalité auprès du ministère des Transports visant à réduire la vitesse de la circulation sur la rue Lottinville;
  - des souhaits de bonne année;
  - le déneigement de la borne incendie près de sa résidence;
  - le remplacement du drapeau sur le toit du Centre multiservice Réal-U.-Guimond;
  - la sécurité au niveau de la patinoire.

31. Par vote unanime, après l'épuisement de l'ordre du jour, **la séance a été levée.**